

1958-1968, divorce avec la presse ?

par Jean-Marie CHARON

Jean-Marie CHARON, " 1958-1968, divorce avec la presse ? ", Extrait de l'ouvrage *De Gaulle et les médias* [Colloque], Plon 1994

De 1958 à 1968, la décennie est des plus riches en événements simplement nationaux qui viennent agiter la vie des rédactions : le contexte du retour du Général, le dénouement douloureux de la guerre d'Algérie, la première élection présidentielle au suffrage universel, les événements de 1968, sans oublier des affaires, telles que celle de l'enlèvement de Ben Barka. Au niveau international, de grandes crises qui ne laissent pas la France indifférente occuperont également une large place dans les colonnes des journaux, de l'affaire des fusées cubaines à la guerre des Six Jours au Moyen-Orient. À chacune de ces occasions, et dans bien des événements de moindre ampleur, le général de Gaulle se retrouve face à la presse française, recueillant l'appui d'une partie d'entre elle, suscitant l'interrogation ou l'opposition résolue d'une autre part. Il en retire, bien souvent, un profond sentiment d'amertume.

En tant que chef de l'État, leader d'un mouvement politique de grande ampleur, Charles de Gaulle manifeste pourtant dans l'action, au cours de cette décennie, beaucoup moins d'initiatives réformatrices ou créatrices que ce ne fut le cas au cours des quelques années de la Libération et de l'immédiat après-guerre. Il ne revient pas sur les dispositions de son gouvernement provisoire de 1944, pas plus qu'il ne tentera d'influencer le cours des choses en matière de journaux, en inspirant la création de nouveaux titres, comme il avait pu le faire à l'origine de la création du Monde. Face à l'évolution que connaissait la presse, on aurait pu l'imaginer souhaitant la création d'un newsmagazine de qualité, proche de ses options face à L'Express ou à France-Observateur.

La décennie 1958-1968 est marquée par une profonde mutation du système médiatique, dont certains traits se révéleront plus nettement dans les années soixante-dix. Au premier rang figure bien sûr la consécration du poids et du rôle de l'audiovisuel : la formidable puissance et souplesse de la radio moderne, appuyée sur des dizaines de millions de transistors qui joueront un si grand rôle lors du putsch d'Alger ou des nuits d'affrontement au Quartier latin en 1968 ; le développement régulier et essentiel de la télévision de masse.

Simultanément, au sein de la presse écrite, les quotidiens sont bousculés : les très grands populaires, moins puissants que leurs homologues du début du siècle ou même de l'entre-deux-

guerres, entament un long déclin qu'exprime crûment l'évolution des ventes et tirages de France-Soir (1 100 000 exemplaires en 1960) ; les quotidiens de qualité se tiennent mieux, voire progressent nettement, au moins pour Le Monde (il passe de 150 000 à 350 000 exemplaires) ; surtout l'influence (sinon encore les ventes) des hebdomadaires d'information politique et générale devient proportionnellement beaucoup plus significative, avec tout particulièrement la place de L'Express durant cette période.

Dans ses rapports avec la presse, le Général exprime à la fois le pragmatisme d'un chef d'État qui va tenter d'optimiser son recours aux médias, accordant une place essentielle à la radio, puis de plus en plus à la télévision. En même temps, il manifeste, en tant qu'homme, son attachement à l'écrit, doublé largement d'un sentiment de frustration de ne pas trouver plus de compréhension au sein des rédactions et sans doute, et peut-être surtout, de ne pas voir la France disposer de grands titres, tels que ceux que connaissent les pays anglo-saxons. D'où cette remarque qui revient souvent et que cite Jean Ferniot dans un ouvrage récent :

« Essayez d'aller au fond des choses. »

Grande discrétion à l'égard des structures de la presse

Comme le rappelait Pierre Albert, la grande période des réformes de la presse se trouve achevée en 1958. Était-ce écrit et tout à fait certain au moment du retour du général de Gaulle ? Pas forcément puisque restait en suspens la question d'une loi sur le statut des entreprises de presse qui se trouvait en fait annoncée dès les premières initiatives du gouvernement provisoire, durant l'été 1944. L'impossibilité de trouver des majorités pour les divers textes présentés sous la IV^e République n'interdisait pas de penser la possibilité de faire enfin passer un grand texte devant les chambres de la Ve. De toute évidence, le général de Gaulle ne jugea plus cette initiative d'actualité, confirmant de fait une pratique qui se prolongera jusqu'en 1984, selon laquelle chacun appliquait avec plus ou moins de rigueur les ordonnances de 1944.

La situation de la presse paraissait-elle meilleure qu'aujourd'hui, ce qui put justifier cette attitude non interventionniste ? Telle n'est pas l'image que révèlent pourtant les chiffres de tirages et encore plus du nombre de titres quotidiens : globalement les tirages stagnent tant au sein des quotidiens nationaux (4 373 000 exemplaires en 1958, 4 624 000 en 1967) que des

quotidiens régionaux (7 254 000 exemplaires, 8 005 000 exemplaires) ; seuls les événements de 1968 relancent en quelque sorte l'intérêt de lecteurs pour les quotidiens nationaux (5 034 000 exemplaires cette année-là).

Pour ce qui est du nombre de titres, si les créations viennent compenser les disparitions chez les quotidiens nationaux qui restent au nombre de treize, en revanche chez les régionaux leur nombre passe de cent dix à quatre-vingt-cinq. La perte est ici de vingt-cinq, de 1945 à 1958 elle fut de quarante-trois, dans les vingt années qui suivront (1968-1988) elle sera de vingt. Progressivement, un mouvement s'amorce qui, s'il ne viole pas toujours la lettre des ordonnances de 1944, du moins s'éloigne de leur esprit, conduisant à la construction de groupes surtout régionaux mais aussi nationaux, puisque France-Soir, Le Parisien libéré se retrouvent l'un et l'autre au sein de tels groupes.

Outre l'évolution des tendances entre une presse populaire qui trouve difficilement son public (Paris-Jour et L'Aurore disparaîtront dans la décennie suivante) et la bonne tenue du Figaro et surtout du Monde, qui confirme l'attrait de journaux au contenu exigeant, la presse régionale s'engage alors dans une profonde mutation de son contenu rédactionnel, qui la voit relativiser toujours plus son engagement politique ou partisan, afin de tenter de gagner tous les publics, quels que soient leur sensibilité ou leur milieu social.

Cette réorientation sera couronnée d'un succès certain qui accentue le reflux des quotidiens nationaux hors de la région parisienne, alors même qu'il coïncide avec l'installation progressive de monopoles locaux. Ces derniers se concrétisent par la multiplication des accords de zone, précisant les limites des territoires de diffusion de chaque régional. C'est, par exemple, en 1968 que Sud-Ouest et La Dépêche du Midi signent un accord qui met fin à deux décennies d'affrontements à la périphérie de leurs sphères d'intervention. Cette dépolitisation ne sera d'ailleurs pas très bien admise par Charles de Gaulle, comme le révèle bien son propos rapporté par Henri Amouroux : après avoir reproché à son journal de ne pas savoir ce qu'il veut, il conclut par ce constat :

« Ah ! je vois ! Vous voulez toutes les clientèles ! »

Une certaine pause du point de vue de la production du droit

Au sortir d'une période pour le moins féconde du point de vue de la production de textes concernant l'information et les médias, les années 1958-1968 se présentent comme une sorte de pause. Il y aura, bien sûr, des textes qui seront adoptés. Ils ne sont d'ailleurs pas spécifiques à la presse écrite. Les lois de juillet 1963, novembre 1965, février 1966, concernent surtout le traitement des faits divers, le déroulement des enquêtes judiciaires et la protection des personnes. Le texte de 1963 est relatif aux informations judiciaires concernant la Défense nationale. Il en va de même pour les ordonnances de décembre 1958 et juin 1959. Les ordonnances de novembre 1958, en revanche, sont plus restrictives quant à la liberté de la presse d'exercer son action publique, puisqu'elles concernent les possibilités de publier les travaux des commissions parlementaires ou des opinions pouvant provoquer des rassemblements ou des pétitions visant les assemblées parlementaires. Sur le plan social, on notera la loi d'août 1963 qui prescrit l'application aux pigistes du régime des journalistes de la Sécurité sociale.

Du point de vue de la pratique judiciaire, celle-ci se trouve bien entendu marquée par la gravité de la situation que connaît la France jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie. Il y a ici, d'une certaine manière, continuité, hélas, vis-à-vis de la période qui précède, et notamment de 1956 et 1957. Il y a des saisies de journaux, tels que L'Humanité en mars 1960, mais aussi, à plusieurs reprises, de L'Express, faisant figure de journal d'opposition résolue à l'égard de la politique algérienne (les 25 juin 1958, 23 octobre 1959, 1er décembre 1961). Il y aura le maintien de l'interdiction de la diffusion de plusieurs titres sur le territoire algérien. Enfin, des poursuites auront lieu à l'égard de journalistes n'entendant pas divulguer les noms de leurs informateurs. Dans l'ensemble pourtant, et même si la presse d'opposition met en avant le thème d'un pouvoir autoritaire, ces pratiques, eu égard à la gravité de la situation, seront relativement limitées, du moins du point de vue d'une tradition française si prompt à recourir à l'encadrement de la presse lors des grandes crises.

La presse dans la communication du général de Gaulle

La communication du général de Gaulle exprime extrêmement crûment les transformations qui s'opèrent au sein du système médiatique français. L'homme est un gros lecteur de journaux. Pierre Sainderichin rappelle que, chaque jour, il lit plusieurs quotidiens français nationaux et régionaux, complétés du Daily Telegraph, du New York Times et de la FrankfurterAllgemeine Zeitung (Philippe Ragueneau, qui fut son premier directeur de service de presse en 1958, rappelle d'ailleurs son estime à l'égard de journalistes anglo-saxons tels que Harold King et Walter Lippman). Cette lecture des journaux est d'ailleurs loin d'être bienveillante, suscitant nombre d'exaspérations et de propos sévères à l'égard de « la coalition hostile des stylographes ».

Pour faire passer ses messages, le président du Conseil, puis le président de la République, différencie désormais nettement les moyens qui sont à sa disposition. La télévision est clairement privilégiée. Elle permet, mieux que les autres médias, d'assurer une relation directe avec le pays et les citoyens. Plus de médiateurs ici, plus de déformations, seulement un contact direct entre le président et le pays, forme de communication tellement conforme à sa représentation de sa propre relation avec le peuple français.

La presse écrite ne saurait pourtant, bien sûr, être délaissée. Elle se voit donc conviée à une rencontre extrêmement formalisée, institutionnalisée : les conférences de presse. Nombre de journalistes, témoins de celles-ci, en ont décrit le véritable rituel : elles se tiennent dans la salle des fêtes de l'Élysée. Elles ont lieu tous les six mois et durent invariablement de une heure trente à une heure trois quarts. Le général de Gaulle est seul devant un public d'un millier de personnes, environ six cents journalistes auxquels se sont joints les « invités ». Il répond à l'ensemble des questions, sans aucune note ou papier. Les questions ont été, la veille, suggérées à de grands journalistes de la place, afin de garantir au Général que l'ensemble des domaines qu'il souhaite aborder ont bien été couverts. Certains journalistes se montrèrent irrités par cette manière de procéder. Les services de l'Élysée cessèrent donc de leur suggérer les bonnes questions. De toute façon, ces conférences, au cours desquelles le Général ne ménageait pas les annonces et les coups, se trouvaient largement reprises dans les journaux, assurant ainsi cette fonction de relais qu'attendait le chef de l'État à l'égard de la presse.

Cependant, l'admirateur des quotidiens de qualité anglo-saxons, l'initiateur de la création du Monde, ne pouvait réduire son attente à l'égard des journaux à cette seule fonction de reprise. Inlassablement il rappelait la nécessité de l'analyse, de la prise de recul, d'un travail d'approfondissement qui restitue enfin l'ensemble de la perspective dans le traitement de l'actualité et de l'action politique. À cet égard, la frustration ressentie à la lecture des journaux tient à la propension de ceux-ci à privilégier l'immédiat, l'apparence, et par-dessus tout d'adopter un point de vue a priori critique :

« Il faut toujours qu'ils démolissent, il faut toujours qu'ils dépiautent à l'infini sans jamais rien de vraiment constructif. » Alors le Général rencontrait les responsables de journaux et principaux journalistes à sa demande, en face à face, pour s'expliquer. Jean Ferniot, qui relate l'un de ces face à face, entend le chef de l'État lui demander de but en blanc : « Alors... qu'est-ce qui vous tracasse ? »

Le Général a, de toute façon, l'initiative et il sait aussi refuser une rencontre comme le rappelle un épisode concernant Hubert Beuve-Méry. Le 21 juin 1960, les deux hommes se retrouvent lors de la réception annuelle du président du Conseil constitutionnel. Le président de la République a, semble-t-il, un mot dur à l'égard du directeur du Monde. Celui-ci suggère une rencontre en tête à tête à la fin de la discussion.

« À quoi bon ? Vous connaissez mes idées, et moi, je connais les vôtres. Alors... », lui est-il répondu.

Et il n'y aura plus de rencontres entre les deux hommes.

À sa manière, Alain Peyrefitte, jeune ministre de l'Information, prolonge ce mode de communication avec la presse, puisqu'il reçoit lui-même, l'après-midi de chaque Conseil des ministres, quelques journalistes afin de discuter à bâtons rompus du contenu de celui-ci et des interprétations qui peuvent être faites à propos des décisions prises ou propos tenus.

En revanche, le général de Gaulle donnera peu d'interviews, réservant celles-ci aux journalistes qu'il apprécie le plus (François Mauriac, Raymond Aron...). Il n'écrira pas d'articles pour les quotidiens à la manière de ses successeurs.

De Gaulle face à la presse

Il est devenu classique de décrire une situation dans laquelle le général de Gaulle aurait dû faire face à une presse globalement d'opposition, alors qu'il s'appuyait de son côté sur l'audiovisuel. Pierre Sainderichin relève, à cet égard, le sentiment de celui-ci, selon lequel la presse aurait la nostalgie du régime de la I^{ve} République qui lui « procurait des contacts, des avances et des influences ». Cette situation lui paraît d'autant plus regrettable que la presse est lue à l'extérieur et peut donc porter atteinte à « l'honneur du navire ». Alors même que les motivations sont plutôt médiocres, puisque la presse serait « professionnellement portée à tirer profit — c'est bien le cas de le dire — de l'inclination de beaucoup de lecteurs ».

La réalité est bien sûr plus complexe et pourrait conduire à distinguer entre quatre situations qui conduisaient à des formes de relations différenciées entre le chef de l'État et les titres concernés. Aux deux extrêmes figurent des titres explicitement gaullistes d'un côté, et des

journaux de « gauche » communistes ou socialistes, voire radicaux, dont l'hostilité sera constante à l'égard de l'homme du 13 mai. Dans cette dernière catégorie figurent bien sûr la presse communiste (L'Humanité, les quotidiens locaux : La Marseillaise, La Liberté, Le Populaire du Centre), mais aussi des publications comme France-Observateur, ainsi que des régionaux tels que La Dépêche du Midi. Cette dernière clame son action constante contre les conséquences du « coup de force d'Alger et les risques encourus pour les libertés essentielles par les nouvelles institutions ».

Pour ce qui est de la presse gaulliste, il est surtout notable que le Général n'aura pas le projet, ni la volonté, d'asseoir une presse de masse ou de prestige représentant ses idées et le mouvement d'opinion qu'il avait su susciter. Quelques titres à diffusion plutôt modeste, tels que La Lettre de la Nation, assurent une animation auprès des franges les plus militantes, sans plus. Il y eut bien une tentative de lancer un concurrent de L'Express, en 1959, dont le titre envisagé était Liberté. Il faut dire que la réussite de la formule de l'hebdomadaire de Jean-Jacques Servan-Schreiber ne manquait pas d'irriter largement à l'Élysée.

Outre ces deux situations, en somme assez simples, en viennent deux autres qui se caractérisent par l'ambiguïté et l'évolution qu'a pu connaître la relation. Un groupe de titres, au premier rang duquel l'on pourrait placer L'Express et sans doute Le Monde, figure dans une position qui n'est pas a priori partisane, d'autant qu'on y retrouve en son sein des hommes très critiques à l'égard du Général, mais aussi d'autres plutôt admiratifs (Jean Daniel par exemple à L'Express, Pierre Viansson-Ponté ou Jean Lacouture au Monde), ou franchement favorables (François Mauriac jusqu'à son départ de L'Express). Pour ces titres, l'opposition n'a pas de soubassement systématique ou idéologique, mais leur attitude sur nombre de dossiers, et notamment celui de l'Algérie, des institutions (le recours aux divers référendums), les conduit à être principalement en contradiction avec les choix du général de Gaulle.

Un très grand nombre de titres dans lesquels figureraient Le Figaro, La Croix, France-Soir, Le Parisien libéré, ainsi qu'une large part de la presse régionale (d'inspiration démocrate-chrétienne, tel Ouest-France, Sud-Ouest, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, Le Républicain lorrain, Nord-Éclair, etc.), apportent en fait un soutien au cas par cas à la politique du général de Gaulle. Certaines situations les conduisent à critiquer ou à s'opposer, à la manière de La Croix à propos de certains aspects de la politique algérienne et notamment de la question de la torture.

Certaines attitudes gênent notamment les plus atlantistes. Il y aura, par exemple, une large réprobation à la suite des déclarations du Général sur le Québec, en 1967. Les colonnes du

Figaro sont, par exemple, très critiques. Un travail d'André Caudron à propos de la presse du Nord permet ainsi de suivre les positions de l'un des titres chrétiens-démocrates, Nord-Éclair. En mai-juin 1958, les articles et éditoriaux (notamment de Jules Clauwaert) manifestent une grande confiance à l'égard du retour du Général. En septembre, le soutien à l'égard du référendum sur la Constitution est total. En 1961, le référendum sur l'autodétermination conduit Jules Clauwaert à renouveler son appui en appelant à voter Oui, mais il manifeste une certaine gêne à l'égard des méthodes qui conduisent au plébiscite. Lors du putsch d'avril 1961, le soutien au chef de l'État est sans ambiguïté, mais en octobre 1962 l'embarras est grand à propos du nouveau référendum sur l'élection du président au suffrage universel. Ces méthodes du gaullisme finissent par inquiéter, d'autant qu'elles peuvent avoir de fortes répercussions quant à l'avenir politique du pays.

Ce type d'attitude d'une presse qui ménage soutiens et critiques au cas par cas entraîne chez le chef de l'État une réaction largement marquée par le dépit ou l'exaspération de voir ainsi les journalistes, y compris parfois d'anciens soutiens, tel Hubert Beuve-Méry, discuter ou négocier autant leur appui à l'action du Général. Ceux qui entendent justement maintenir le plus de distance, ne pas paraître prendre parti, semblent s'attirer les principales foudres, comme le rappelle l'anecdote relatée par Henri Amouroux : « Je n'aime pas votre journal »..., « il ne sait pas ce qu'il veut », lui aurait déclaré le Général lors d'une entrevue.

De la même manière, Pierre Brisson se trouvera être l'une des « bêtes noires » du Président, même si, comme le rappelle son fils, il avait à coeur d'apporter un soutien sans réserve à propos de l'Algérie, face notamment à une rédaction très pro-Algérie française. Tout se passe comme si le Général et son entourage avaient besoin de classer la presse, selon les stricts critères de l'action et des positions politiques ; de savoir sur qui ils pouvaient s'appuyer. Jean Ferniot relate ainsi un épisode fort significatif : ayant quitté France-Soir pour L'Express, il se heurte à l'hostilité officielle. Il obtient finalement l'explication de la bouche d'Alain Peyrefitte : le passage d'un « journal ami » (France-Soir) à un journal d'opposition a été vécu à l'Élysée comme une trahison.

Un rapport fondamentalement ambigu

Au moment de conclure un propos forcément restrictif face à une réalité qui fut si riche en événements et situations, il semble à l'observateur qui reprend ce dossier après deux décennies que la relation entre le Général et la presse française fut fondamentalement ambiguë. Il est à la fois en matière de presse et d'information un homme moderne, tolérant, dira Olivier Guichard. Il a senti dans l'immédiat après-guerre, puis dans la décennie 1958-1968, les vertus d'une presse d'information, non partisane, traitant les dossiers sur le fond, à l'anglo-saxonne. De ce point de vue, son attitude se refusant à toute intervention directe sur Le Monde, dont il avait pourtant

suscité la création, renonçant à lancer un grand organe gaulliste, s'interdisant d'obtenir le rachat ou le contrôle de grands titres par des hommes proches de lui, semble confirmer cette attitude. Une large part des critiques à l'égard d'un journalisme qu'il juge trop négatif peut être prise comme un refus de la superficialité ou de l'esprit partisan, si présent dans l'histoire de la presse française.

Mais, en même temps, son approche des journaux reste traditionnelle. La presse se trouve divisée en titres amis et titres hostiles. Les journaux qui entendent garder leurs distances sont frappés d'exaspération.

La neutralité paraît coupable :

« Quand je pense qu'il votait blanc au référendum de 1962 ! » se serait écrié le général de Gaulle à propos de Pierre Brisson.

« Quand vous avez pris un chemin différent, j'ai vu que vous n'étiez pas des miens », se plaindra-t-il lors de l'unique entrevue qu'il accordera à Hubert Beuve-Méry durant ces dix années.

Il s'exaspéra contre ce parti de la presse auquel il aurait, sans doute, pu élargir ce propos à l'égard du Monde :

« Pour Le Monde, c'est simple : il faut que ça rate, que tout rate. »

Il n'en restera pas moins un homme d'État qui se refusera à fausser les règles du jeu entre la presse et le pouvoir politique ; un homme d'État qui dévorait chaque jour les journaux, quitte à les traiter de « torchons » ; un homme d'État qui aussi orientera définitivement la communication du pouvoir vers l'audiovisuel.